

7/10/2022

Quoi ?

Avis d'initiative

Qui ?

CESE Wallonie et plusieurs instances consultatives

Pourquoi ?

Mettre en place une politique intégrée des villes

A épingler

Des propositions concrètes pour le développement des villes

Plus d'infos ?

www.cesewallonie.be

POUR UNE POLITIQUE INTEGREE DES VILLES

Dans le prolongement du cycle de webinaires consacré à la politique de la ville, le CESE Wallonie, en collaboration avec plusieurs instances dont il assure le secrétariat, a rendu un avis d'initiative sur ce thème. Les pistes de réflexion avancées visent à mettre en place une véritable politique intégrée des villes.

Articulé en 6 chapitres, l'avis d'initiative dresse des constats et avance des propositions concrètes pour assurer le développement urbain. Les thématiques abordées sont nombreuses et transversales : attractivité des villes, outils stratégiques mis à disposition des villes, aménagement opérationnel, mode de financement, intégration de la nature en ville, commerce, inclusion, logement, patrimoine, mobilité durable et transition.

Entre septembre 2020 et juin 2021, le CESE Wallonie a organisé un cycle de webinaires sur la politique de la ville. Chaque webinaire a été l'occasion d'avoir une mise en contexte et un échange sur des expériences concrètes dans des villes wallonnes et étrangères. Ce cycle a permis de mieux comprendre la problématique de la ville en Wallonie et de mettre en évidence les défis et enjeux auxquels les villes sont confrontées.

En s'appuyant sur les réflexions menées lors des webinaires ainsi que sur le Mémorandum 2019-2024 et les avis sur la ville adoptés antérieurement, le CESE Wallonie, en collaboration avec 9 instances consultatives dont il assure le secrétariat et concernées par la thématique, a rendu un avis d'initiative sur la politique de la vie en Wallonie.

L'avis est articulé en 6 chapitres, dans lesquels des constats sont dressés et des recommandations sont avancées sur les politiques mises en œuvre en faveur du développement urbain. Les principaux éléments de cet avis sont présentés ci-dessous.

CONSTATS

Les moteurs d'attractivité d'une ville doivent être clairement identifiés et les 4 fonctions stratégiques (économique, identité, habitat, services) sont à intégrer dans la vision stratégique.

Différents outils stratégiques sont mis à disposition des villes pour améliorer cette attractivité. Il est également nécessaire de disposer de données statistiques actualisées, permettant une analyse contextuelle en amont, étant donné que c'est sur celle-ci que reposent la définition des ambitions et des quartiers prioritaires ainsi que des actions de développement urbain à mener.

Les outils d'aménagement opérationnels (rénovation et revitalisation urbaines, sites à réaménager) participent à la reconstruction de la ville sur la ville. Cependant, les budgets alloués à ces outils, même s'ils sont en augmentation, restent faibles tandis que les systèmes d'octroi des subsides sont trop cloisonnés.

Dans le contexte budgétaire, il convient de concentrer les moyens sur les projets définis comme prioritaires.

Le rôle de l'économie présentielle (c'est-à-dire l'ensemble des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins des personnes) est essentiel pour le développement des centres urbains.

La Wallonie est confrontée à des défis majeurs en termes d'urbanisme, constituant une entrave à son engagement dans un développement plus soutenable et une menace pour sa cohésion sociale et territoriale.

RECOMMANDATIONS

Pour améliorer l'attractivité des villes

Articuler les outils stratégiques mis à disposition des villes et privilégier leur transversalité afin de définir un réel projet urbain. La Perspective de développement urbain (PDU) doit être un outil plus opérationnel (et non un catalogue d'actions) et des aménagements dans sa procédure d'élaboration doivent être envisagés, ainsi qu'une meilleure sensibilisation et information des acteurs locaux.

Pour améliorer l'accès aux données statistiques

Mener un examen approfondi sur le type de données statistiques à fournir et les outils à mettre à disposition. Wal-On-Map pourrait être un exemple d'outil cartographique sur lequel s'appuyer.

Pour avoir une vision intégrée en matière d'aménagement opérationnel

Trouver des complémentarités entre les différentes sources de subventionnement possibles et mieux informer les acteurs locaux.

Pour trouver des modes de financement des projets

Utiliser le système de droit de tirage comme source de financement, à l'instar de ce qui est fait pour la politique intégrée de la ville et la politique des grandes villes.

Pour définir les projets prioritaires

Utiliser les critères de priorisation tels que l'efficacité du projet par rapport aux enjeux en matière de développement durable, l'amélioration de l'attractivité du bâti ou du cadre de vie, la diversité des projets ou encore la faisabilité.

Pour renforcer le rôle de l'économie présentielle

- Maintenir le moratoire sur la périphérisation des centres commerciaux et revoir le Schéma de développement commercial.
- Disposer d'un cadastre complet des surfaces commerciales sur le territoire communal et accès à ces données.
- Soutenir les initiatives favorisant le maintien et le maintien de commerces et de services en centre-ville.
- Identifier les zones en déclin afin d'éviter le développement des quartiers « vides ».
- Penser une fiscalité attractive en faveur des commerces.

Pour une ville inclusive

Intégrer la dimension « genre » dans les projets urbanistiques.

Pour répondre aux défis d'urbanisme et de logement

- Mettre en œuvre une véritable politique foncière.
- Privilégier la rénovation des bâtiments.
- Fixer une stratégie de rénovation énergétique des bâtiments.
- Réhabiliter des immeubles et espaces publics de qualité.
- Améliorer l'accès à un logement décent.

L'avis comprend également des constats et propositions en matière de patrimoine, de mobilité et de transition.

L'avis « Pour une véritable politique intégrée des villes » est disponible sur www.cesewallonie.be